

Nom : _____ Gr : _____

Body World, des cadavres à vendre sur un site Allemand

Après les expositions de cadavres, leur commerce. L'anatomiste allemand Gunther von Hagens, inventeur de la plastination des corps, vient de franchir un cap en se lançant dans la vente en ligne de dépouilles... à des prix extravagants.

La plastination consiste à remplacer les différents liquides organiques du corps humain par de la silicone afin de préserver des tissus biologiques, ce qui permet d'exposer des cadavres comme s'ils étaient vivants, et dans toutes les positions -deux corps en train de s'accoupler avait ainsi été récemment exposés.

« Nous avons actuellement 12 000 cadavres enregistrés dans notre programme, ils viennent de partout dans le monde et ont accepté, avant leur mort, d'être ensuite plastinés. Tout cela est légal, bien sûr. » Le porte-parole précise que les gens qui ont donné leur corps à l'Institut de plastination de Heidelberg ont été le plus souvent fascinés par les expositions "Body Worlds" et peuvent aussi vouloir économiser le prix élevé des funérailles ».

Monsieur-tout-le-monde n'est toutefois pas autorisé à se procurer des cadavres : il faut être « qualifié », dit le site, soit prouver que l'on a un intérêt scientifique ou éducatif -ce qui ne prémunit en rien contre d'éventuels trafics ultérieurs : « Les potentiels clients doivent le prouver par un document officiel portant le tampon de l'institution pour laquelle ils travaillent, enseignent ou font de la recherche. »

Le problème avec le commerce en ligne est qu'il est mondial. Des Français qui achèteraient ces produits risqueraient la confiscation car la commercialisation du corps humain est interdite. « Les personnes décédées ne sont ni de la viande ni du plastique, et le trafic de cadavres relève du trafic d'êtres humains. Le respect dû au corps humain ne cesse pas avec la mort. Ce qui me trouble, sur le plan philosophique, c'est que la dernière fois qu'on a utilisé les corps de gens pour faire de l'argent, c'était dans les camps de concentration » estime le philosophe Pierre Le Coz, vice-président du Comité consultatif national d'éthique.

Source : <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-monde/20101115.RUE9407/body-worlds-des-cadavres-a-vendre-sur-un-site-web-allemand.html>

1. Indique quels sont les repères importants dans le texte.

2. Compose une question éthique en lien avec la situation

3. Indique les actions possibles face à cette situation.

	OU	
--	----	--

4. Indique quelles sont les valeurs en lien avec chacune de ces actions

	OU	
--	----	--

5. Quelles sont les conséquences pour chacun des choix?

Conséquences possibles de la première action :

Conséquences possibles de la deuxième action :

6. Selon vous, quelle option devrait être privilégiée? Pourquoi?
